

L'EXPRESSO

JOYEUSES FÊTES !

L'année 2020 nous a amené son lot de mauvaises nouvelles, d'obstacles et de défis. Ce genre de situation ne vient jamais qu'avec des aspects négatifs... Le recul n'est peut-être pas encore assez grand, mais la session d'automne, qui tire à sa fin, nous montre qu'ensemble, nous avons réussi à relever le défi de l'enseignement en contexte de pandémie et que collectivement, nous avons permis à nos étudiant.e.s d'avoir espoir envers cette société québécoise dans laquelle ils font pour la plupart leurs premiers pas comme adultes. Nous profitons de ce dernier numéro de l'Expresso de l'année 2020 pour vous souhaiter un moment de repos, de bonheur et de quiétude afin de prendre soin de vous et de vos proches. De notre côté, nous assurerons une veille courriel pour les urgences jusqu'au 11 janvier afin d'abord de terminer, comme vous, notre correction, puis de prendre un temps de repos bien mérité pour revenir avec une énergie renouvelée.

Solidairement,

Votre comité exécutif

Yves, Josiane, Jean-François, Josée, Sylvie, Jean-Philippe et Amélie

DATES IMPORTANTES À VENIR

Assemblée générale (AG)

◇ 26 janvier de midi à 14h10

Le calendrier des assemblées générales de la session H-2021 vous sera envoyé vers la mi-janvier. Veuillez noter que la NÉGO pourrait, bien malgré nous, forcer la tenue d'une ou de plusieurs AG à des dates imprévues.

Comité des relations du travail (CRT)

◇ 7 janvier

Commission des études (CÉ)

◇ 13 janvier

Regroupement cégep

◇ 14 et 15 janvier

66e Congrès de la CSN

◇ 18 au 21 janvier

Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSP-PSN)

◇ 27-28 janvier

NOUS AVONS (enfin) UNE ENTENTE !

Le 15 septembre dernier, le SEECM a mandaté le comité exécutif pour négocier, avec le Collège, une entente encadrant les conditions de travail en temps de crise sanitaire, et ce, pour les sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021. Après de nombreux échanges avec la Direction, nous pouvons enfin vous annoncer que l'entente pour l'automne 2020 a été signée... le 10 décembre dernier. Nous sommes très satisfaits du contenu de l'entente, qui vous a été envoyée par courriel. Toutefois, nous reconnaissons avec la Direction que nous devons trouver un mode de communication plus efficace à l'avenir. L'occasion nous sera d'ailleurs donnée de faire mieux prochainement. En effet, comme l'entente prend fin le 14 janvier prochain, nous avons déjà annoncé à la Direction notre volonté de la reconduire pour la session d'hiver et nous espérons que les discussions reprendront bientôt.

UNE PAUSE-ÉCRAN EN CADEAU POUR LES PROFS ?

Le père Noël, dans sa toute grande magnanimité, et sentant les lutins harassés à l'approche des Fêtes, leur dit : «Je vous entends. Votre douleur est mienne. Il reste énormément de cadeaux à emballer et vous êtes épuisés. Que diriez-vous de prendre deux jours de repos? Cela est mon cadeau.» Quelle chance !?

Or, il ne restait pas moins de cadeaux à emballer, seulement moins de journées pour faire le travail. Heureusement, les lutins sont professionnels, ils finiront dans les temps! Bonne pause-écran à toutes et à tous.

RAPPORT DU CONSEIL FÉDÉRAL DES 2, 3 ET 4 DÉCEMBRE 2020

COVID et enseignement en temps de pandémie

Bien que les 25 millions supplémentaires injectés dans le réseau collégial soient insuffisants pour réellement pallier l'alourdissement de la tâche enseignante en temps de pandémie, les membres du comité exécutif de la Fneeq ont souligné la mobilisation des professeur.e.s, qui a grandement contribué à l'obtention de ces ressources.

66e Congrès de la CSN

Le congrès se tiendra entièrement en visioconférence du 18 au 21 janvier 2021. Le nombre de participant.e.s étant limité en raison des contraintes technologiques, seuls quatre membres du comité exécutif pourront y participer.

Grands thèmes :

- Santé et sécurité au travail
- Vie syndicale et mobilisation
- Télétravail
- Relance économique et développement durable

Stage du CISO au Mexique

Une présentation sur les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs au Mexique a été faite. On nous a rappelé la crise des droits humains et syndicaux qui y sévit.

On a attiré notre attention sur une situation politique déplorable, concernant la compagnie Driscoll's, qui exploite des terres cultivables au Mexique.

Impacts :

- Problématiques environnementales
- Destruction de la souveraineté alimentaire locale
- Conditions de travail difficiles

C'est pourquoi on appelle au boycottage des framboises Driscoll's vendues partout en épicerie.

État de la situation sur le Campus numérique

Un rapport des quelques rencontres qui ont eu lieu a été fait. La structure des rencontres, qui rend impossible la critique des projets gouvernementaux, a été dénoncée. Rappelons que l'objectif est de créer une plateforme de cours virtuels et de promouvoir la formation à distance. Les travaux se poursuivent.

La recommandation suivante a été adoptée :

Que la FNEEQ s'oppose à l'accélération du développement du Campus numérique dans le contexte de la crise sanitaire et exige la suspension de ses travaux en temps de pandémie sur l'offre de cours à distance et sur la gouvernance;

Que la FNEEQ dénonce l'absence de consultation des représentants syndicaux et le caractère limité et biaisé des séances de consultation des « usagers » essentiellement faites en mode de « co-construction » et réclame la tenue de véritables consultations;

Que la FNEEQ dénonce, en cohérence avec ses positions sur l'enseignement à distance adoptées au conseil fédéral de mai 2019, la promotion et le développement de l'EAD auxquels participe le Campus numérique ainsi que les dynamiques concurrentielles auxquelles il contribue par la valorisation active du modèle partenarial.

Liberté académique et racisme systémique

C'est à la suite des événements qui ont eu lieu à l'Université d'Ottawa que la FNEEQ a abordé le sujet. Cette discussion enrichissante s'est déroulée sur plusieurs heures jusqu'à l'obtention de la position suivante :

Qu'en vue du congrès du mois de juin, le comité école et société de la FNEEQ produise une réflexion sur la liberté académique qui inclura les enjeux du racisme et de la discrimination systémiques;

Que ce travail se réalise en collaboration avec le comité interculturelité, discrimination et racisme systémiques au travail et en éducation, avec le comité femmes, avec le comité diversité sexuelle et pluralité des genres et le comité précarité, relève et vie syndicale;

Que le rapport du comité école et société vise à alimenter la réflexion de la FNEEQ et de ses membres sur lesdites questions, notamment dans leurs aspects pédagogiques, historiques, sociaux et juridiques, à favoriser le dialogue entre le personnel enseignant et les étudiant-es, et à aider les syndicats membres dans leurs discussions et négociations avec les établissements d'enseignement;

Que les syndicats membres puissent faire parvenir au secrétariat général pour transmission aux comités impliqués des mémoires sur ces questions.



COUP D'ŒIL SUR... LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 9 DÉCEMBRE

En rafale, voici les points discutés lors de la dernière Commission des études (CÉ) :

Boutique : Nous avons relancé la Direction des études (DÉ) au sujet des problèmes vécus par les profs avec les commandes de manuels et de recueils. Un suivi devrait être fait pour la session d'hiver. **Intégrité intellectuelle :** Des problèmes avec l'outil qui a été préparé par le Service du développement pédagogique et de la réussite afin d'aider les étudiant.e.s à assurer le respect de l'intégrité intellectuelle ont été soulevés, notamment sur le fait qu'il pourrait induire des étudiant.e.s en erreur et leur causer un préjudice. Nous avons aussi mentionné qu'une consultation des enseignant.e.s aurait été appréciée. **PIEA :** Les assouplissements de la session d'automne ont été reconduits à la session d'hiver. Une date limite (dernière journée de cours) a été fixée pour faire une demande d'incomplet (IN) en raison de la COVID-19. **Examens au SAA :** Nous avons réitéré notre demande d'être tenu.e.s informé.e.s des messages qui sont envoyés aux étudiant.e.s. **Fonds de l'annexe A112 introuvables :** Depuis septembre, nous cherchons à savoir où sont allés 150 000\$ des ressources pour le soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (EESH) ainsi qu'à obtenir un rapport détaillé de l'utilisation des sommes dans les cinq dernières années. Le Collège n'a toujours pas répondu à notre demande... **Consultation sur l'inclusion :** Finalement, le processus aurait continué et le dépôt des recommandations serait sur le point d'être fait. Nous avons demandé de l'obtenir. **Protocole d'urgence :** Sans trop de surprise, le Ministère de l'Enseignement supérieur aurait demandé au Collège d'être plus précis... **Cote « R » :** Nous ne savons toujours pas si elle sera calculée ou non pour la session en cours. **Liberté académique :** Nous avons discuté librement de cet enjeu, qui fera l'objet d'une déclaration de la Direction générale et de la Direction des études avant la fin de la session ou au retour des fêtes [ndlr : nous avons depuis tenu une rencontre d'échanges sur la question avec M. Olivier Simard et Mme France Lamarche]. **Disciplines contributives :** L'an dernier, un projet de Guide d'appel d'offre de cours des disciplines contributives n'a pas reçu l'assentiment des professeur.e.s en AG. Nous devons donc retourner à la table à dessin afin de trouver une autre manière d'assurer que le rôle et la place des disciplines contributives dans les programmes soient préservés. **Exigence d'ouverture des caméras :** La Direction des études s'en tenait à ce moment à la position suivante : droit pour l'enseignant.e d'exiger l'ouverture des caméras pour les évaluations (examens, exposés, etc.), mais pas pour les autres situations d'enseignement (ex : cours magistral). Les étudiant.e.s qui ne désirent pas ou ne peuvent pas ouvrir leur caméra pourraient demander un accommodement et venir faire l'évaluation en question au collège à caméra ouverte. Nous avons rappelé la position de l'AG voulant que le Collège étende ce droit à toutes les situations d'enseignement, ce qui pourrait générer un plus grand nombre de demandes d'accommodements, bien entendu. Nous vous avons envoyé vendredi dernier une information qui devrait amener la Direction des études à changer son fusil d'épaule, soit la recommandation conjointe (FECQ-FEC-FNEEQ-Fédération des Cégeps).

RÉSUMÉ DU REGROUPEMENT CÉGEP DU 11 DÉCEMBRE 2020

Ce regroupement cégep d'une journée a été consacré exclusivement à faire le point sur la négociation en vue du renouvellement de notre convention collective.

Nous avons d'abord eu droit à un **rapport de la table centrale** (salaires, assurances, retraites) à laquelle il n'y a pas de progrès notable. Le Conseil du Trésor demande aux centrales syndicales de régler la négociation sectorielle d'abord (ce avec quoi nous sommes plutôt d'accord). La question de la grève a aussi été évoquée, de même que le problème stratégique posé par le fait que les quatre fédérations de la CSN formant une alliance (CCSPP) n'obtiendront pas le droit de grève en même temps. Deux facteurs expliquent cette situation: la FNEEQ n'a pas tardé à déposer une demande de médiation lui permettant d'obtenir rapidement le droit de grève, tandis que les lois sur les services essentiels ralentissent le processus pour d'autres fédérations.

Dans le cas de la **table sectorielle** (l'ensemble des conditions de travail prévues à la convention collective), nous avons obtenu le rapport le plus complet à ce jour de l'état des pourparlers autour des 28 demandes que nous avons priorisées en mai dernier (Dépôt syndical 3) et des 14 demandes patronales restantes (Dépôt patronal 3). Parmi les sujets qui font l'objet de discussions et qui semblent avancer, notons : le *comité de sélection unique* (régulier et formation continue, demande no 2), la *scission de charges* d'enseignement et une période permettant le désistement d'une tâche sans perte de lien d'emploi et (no 5), l'engagement d'enseignant.e.s sur des *projets de recherche* sans charge d'enseignement (demande patronale no 5.3), *l'ouverture de postes* sur tous les cours, y compris les cours complémentaires et les cours multidisciplinaires (no 7), *l'accès aux congés différés* pour les non permanents (no 8), l'augmentation des *ressources pour la coordination départementale* (no 11), la *répartition des ressources fixes* entre les collèges (demande patronale no 4.2), le *fractionnement des journées de maladie* et l'intégration plus complète de la notion de « *proches aidants* » (no 16), une convention *plus inclusive* (no 17), la *liberté académique* (no 20), la création de *comités nationaux de programmes* (no 22) et la *reconnaissance des acquis* (no 26). Du côté patronal, beaucoup d'insistance est mise sur la question du *perfectionnement* ainsi que sur les *coordinations de programme*.

Fait à noter, notre demande centrale dans cette négociation, **la rémunération équitable des chargés de cours à la Formation continue (FC)** par le calcul de la Charge individuelle de travail (CI) et l'accès aux avantages sociaux (demande no 1), a fait l'objet de nombreuses rencontres exploratoires. Au moment où les discussions ont commencé à faire du surplace, notre comité de négo a décidé de procéder à un dépôt officiel (Dépôt syndical 5). La demande prévoit une parité salariale avec le régulier pour les enseignant.e.s ayant obtenu 135 heures de cours (soit en combinant le régulier et la FC, soit uniquement à la FC), avec toutefois un calcul de CI « adapté » qui ne reconnaîtrait pas autant le poids des nombreuses préparations. Pour les enseignant.e.s à la FC non couvert.e.s par ce qui précède, les taux horaires seraient bonifiés de 14,05\$ afin de reconnaître l'encadrement.

Les liens avec la FEC-CSQ (les autres cégeps publics non affiliés à la Fneeq-CSN) ont aussi été évoqués, mais puisque nous ne sommes pas en alliance avec nos collègues, ces liens sont plutôt d'ordre informel. Chose certaine, la prochaine étape, **dès le retour en janvier**, sera de discuter en assemblée générale de l'exercice des **moyens de pression**, pouvant aller jusqu'à la **grève**, afin d'appuyer notre comité de négo : il a besoin de nous !

Enfin, notons que le Regroupement cégep a adopté un projet de **Lettre d'entente no 13 afin de baliser les conditions de travail en temps de pandémie**. Parmi les éléments intéressants, notons un assouplissement pour l'obtention de congés dits « hors-convention » (4-3.14 e) et surtout le cumul de l'ancienneté et de l'expérience sur ces congés (voir le courriel envoyé vendredi dernier).